

S'installer avec la CIAP 44 (Coopérative d'Installation en agriculture paysanne)

Yoann a le projet de s'associer en développant l'atelier de transformation. Il est actuellement en contrat de parrainage avec la CIAP 44 (Loire-Atlantique).

Le contrat de parrainage, d'une durée minimum de 3 mois et maximum de 12 mois, permet de se mettre en situation sur la ferme avant association. Il permet ainsi de valider le projet d'association en testant sa capacité à travailler en équipe, ici avec Claire.

Pendant ce contrat d'apprentissage, Yoann peut déjà mettre des choses en place, tester et se former à la fabrication de pain par exemple.

Le statut de stagiaire et le lien avec la CIAP lui permet également de commercialiser le pain produit avant son installation et en toute légalité !

C'est un gage de sécurisation de l'installation de Yoann. D'une part, cela permet de tester l'association humaine et l'activité afin d'être sûr de faire le bon choix. Et d'autre part, il permet d'avancer le projet pour qu'au moment de l'installation, l'activité soit en partie lancée.

Au-delà du contrat de parrainage, d'autres dispositifs existent pour favoriser et aider à l'installation en agriculture paysanne.

Depuis 2015, une réflexion est menée par un collectif d'associations pour envisager la création d'un équivalent de la CIAP en Ille et Vilaine.

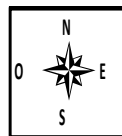
Installation-reprise d'une ferme existante

Claire s'est installée sur la ferme de son père. Aujourd'hui elle n'a pas acheté les terres ni le bâti, elle est en fermage.

Ce n'est pas chose facile de reprendre une ferme alors que le cédant est toujours sur place, et encore moins quand il y a un lien de parenté. Le cédant doit accepter que ce n'est plus lui qui est le chef d'exploitation, que les décisions sont prises par le repreneur/la repreneuse qui n'a pas forcément les mêmes critères et clés et logiques de décisions que lui n'avait.

Pour le repreneur ou la repreneuse, il faut trouver sa place sur cet outil qui a été conçu par un autre selon ses propres logiques, et qui ne vont pas forcément lui convenir. Il y a alors un vrai temps nécessaire à prendre pour identifier ses besoins et redessiner s'il le faut l'outil de travail à son usage.

Être capable de laisser la place et accepter qu'il y aura des modifications de systèmes et d'outil de travail par un repreneur ou une repreneuse est un point clé dans la réussite d'une transmission.



Synthèse de l'

Claire Châtel - EARL Grain de Sol

À Vezin-le-Coquet le 10 décembre 2016

Activité : maraichage et pain

N : Naturel - E : Energie - S : Social - O : Origine

Projet de vie, itinéraire et présentation

Claire est installée depuis 2014 suite à la reprise de la ferme familiale.

Son père Daniel, aujourd'hui à la retraite, s'était installé en 1979. A l'époque, il y avait 3 productions : vaches allaitantes et céréales en conventionnel, et légumes en bio.

En 1985 toutes les productions sont passées en bio. Déjà, la totalité des légumes est vendue en direct à la ferme ou dans des magasins à Rennes. La viande est également transformée sur la ferme et vendue en direct.

Au début des années 1990, Daniel participe à la réflexion puis à la création du magasin Brin d'Herbe. Les légumes seront ensuite vendus uniquement via Brin d'Herbe.

En 1995, Daniel arrête l'atelier de vaches allaitantes. Il se consacre à la production de légumes

Claire a une formation en cultures et transformation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). L'opportunité de reprise de l'outil de son père conduit à réorienter son projet initial vers la production de légumes et de céréales.

Installée depuis peu, le premier objectif est de se réapproprier l'outil de son père pour l'adapter à ses méthodes de travail, ses besoins en ergonomie... D'autant plus que peu d'investissements ont été faits à l'approche de la transmission.

Aujourd'hui, Claire est en cours d'association avec Yoann pour mettre en place un atelier de transformation de céréales (pain), petits fruits et légumes. Un projet qui permet de valoriser la production de céréales et de remettre la transformation au cœur du projet de la ferme.

Les Débouchés

Tout est vendu en vente directe.

Les légumes passent en totalité à Brin d'Herbe, sauf une partie marginale, livrée à un salon de thé (légumes d'été)

Le pain est vendu à Brin d'Herbe et via les paniers des Jardins du Breil.

Surface : 12 ha

- 1,5 en maraichage plein champ

- 10,5 : céréales (seigle, blé, sarrasin), prairie (foin), engrais vert

- 750 m² de tunnel (pour auto-consommation

Matériel et bâtiments

- tunnels

- 2 tracteurs

- échange / prêt de matériel avec une ferme à proximité (la ferme en cavale)

- le reste est emprunté via la CUMA

Données économiques

- CA : 25000 € (2015-2016)

- démarrage activité

- Associés : 1 (en cours)

- pas de salariés

- Subventions : 2000-2500 € aides PAC

- DJA à l'installation de

Claire : 16000 € -DJA prévue pour Yoann ?

Pour en savoir plus : EARL Grain de Sol – Claire Châtel , Yoann Müller / ferme grain desol@gmail.com

Descriptions / Qualités

- Implantation de haies via le programme Breizh Bocage
- Suivi du cahier des charges agriculture biologique
- Paillage des serres en hiver : couverture du sol
- Peu de travail du sol (voir aussi rubrique énergie)
- Echange de parcelles avec une ferme à proximité (la Ferme en cavale) >>> intérêt en termes sociaux et agronomiques (augmente la surface de rotation des cultures) – répartitions des aides PAC en fonction des cultures de chacun)
- Une partie des semis est réalisée

Descriptions / Qualités

- Achat de fumier chez des producteurs en bio à Chavagne (5 km) - 30-40T / an
- Commercialisation en intégralité à Brin d'Herbe pour les légumes, livraison 2 fois/ semaine à 3 km du siège d'exploitation
- Parcellaire proche du siège d'exploitation >>> déplacement sur les différentes parcelles à vélo ou à pied, en tracteur sui besoin de travail du sol

Origine O

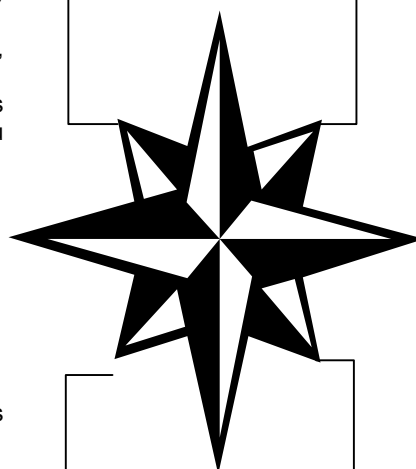
Améliorations possibles

- S'approvisionner en plants auprès de structures plus proches (aujourd'hui, Finistère)

Descriptions / Qualités

- Association prévue : importance de ne pas être seul sur la ferme - favorise une meilleure qualité de travail
- Souhait d'un travail en binôme sur l'ensemble des tâches (stratégie d'entreprise, pratique et technique) – pour le moment, répartition des tâches en fonction des ateliers (Claire = maraîchage, Yoann = pain)
- Associés de la CUMA
- Appartiennent à un réseau d'entraide / échange / coopération qui permet de mobiliser du monde sur des chantiers : donnent du temps mais reçoivent des « coups de main »
- Lieu d'habitation à l'extérieur : un choix de ne pas vivre sur la ferme
- Une partie de la famille (père et sœur) habite sur le lieu
- Travail 6 / 7j avec des journées plus courtes en hiver. Pour le moment, pas de pénibilité ressentie.

Naturel



Social

Améliorations possibles

- Travailler avec plus de variétés anciennes – semences paysanne ?
- Réduction de l'utilisation du tracteur dans les serres et 4000 m² de plein champ autour

Descriptions / Qualités

- Utilisation de bâches plastiques biodégradables
Très peu de travail du sol (économie de passage de tracteurs et outils >>> économie de fuel)
Récupération de l'eau de pluie de la quasi-totalité des toitures + un forage pour l'irrigation
Irrigation uniquement pour les tunnels. Arrosage en plein champ uniquement lors de la plantation (à la main / pas de système d'irrigation)

E Énergie

Améliorations possibles

- Passer aux bâches en toile tissée, réutilisables (en projet)
- Evaluer la consommation en eau

- Planification en fonction des autres maraîchers fournisseurs de Brin d'Herbe. Ex : pas de production de légumes fruits d'été (tomate, courgette, aubergines, poivrons) car déjà produits par les deux autres maraîchers
- Réalisation d'une partie des travaux céréaliers par une entreprise de travaux agricoles (travail du sol, semis, moisson) >>> réduction du travail – entretien réalisé par la ferme.
- Formations régulières

Améliorations possibles

- Arriver à une rémunération viable à terme (au moins un SMIC par associé – voir plus dans l'idéal)
- Prendre des vacances plus souvent (favorisé par l'association)
- Mettre en place des réunions d'associés régulièrement